



## Adhésion aux règles de vie du chalet

Votre enfant va vivre pendant une semaine avec 40-60 enfants et 15-20 adultes (Direction, moniteurs, cuisiniers). **La vie en colonie nécessite le respect de la vie en groupe** et la colonie a souhaité avoir un petit règlement qui explique les règles de vie du chalet. Nous demandons à votre enfant de le lire soigneusement et de le **signer personnellement** pour communiquer son adhésion.

**Enfant, Nom et prénom :** .....

### Règles de vie au chalet

1. Je m'engage à suivre les consignes qui me sont données par la Direction du camp et par les moniteurs
2. Je m'engage à respecter mes camarades et les adultes autour de moi. Je me montre poli et agréable. Je ne me bats pas, je ne menace pas les autres, je n'insulte pas les autres
3. Pendant les heures de repas, je ne parle pas trop fort et je reste à table. J'aide à servir et à desservir quand c'est mon tour.
4. Je m'engage à partager les jeux et affaires de la colonie avec mes camarades (ex : ping pong)
5. Je m'engage à ranger mes affaires aux endroits organisés à cet effet (vestiaire, chambres). Je ne laisse pas traîner mes affaires dans les endroits communs
6. Je m'engage à prendre soins des affaires des autres. Je demande la permission pour emprunter un objet qui ne m'appartient pas.
7. Je m'engage à ne pas prendre avec moi des objets dangereux (voir liste des objets interdits) et de ne rien faire qui pourrait mettre en danger mes camarades
8. Je m'engage à ne pas sortir des limites du chalet sans en avoir la permission ou être accompagné d'un moniteur

➤ La première transgression de ses présentes règles entraînera une sanction.  
Lors de la deuxième transgression, il s'agira de l'exclusion du camp.

Date : .....

Signature de l'enfant : .....